LES HOTELIERS

L'Association des Hôteliers Licenciés réunie mercredi dans la grande salle de Théo. Lanctôt rue Notre-Dame. Parmi les personnes présentes se trouvaient M. Henri Dubois, an fauteuil, MM. Law rence A. Wilson, E L. Ethier. L. A. Larence A. Wilson, E. L. Etnier, L. A. Lapointe, secrétaire, A. Blondin, Victor
Lemay, Napoléon Richard, Arcade Dépatie, William O'Brien, A. P. Pigeon,
Victor Bougle, Benjamin Lépine, J. E.
Bourdon, Roch Henrie, Adolphe Lapierre, Ferdinand Larocque, Alfred
Hentie, Roch Archambault, François
Martineau, Losenh Bourget, Amédée Martineau, Joseph Bourget, Amédée Henrie, J. A. C. St-Amour, Théotime Lanctêt, Arthur Guilbeault, Albert H. Dansereau, Elzéar Fortin, E. Bell, James Dansereau, Elzear Fortin, E. Ben, James Clifford, Odilon Lessard, Rodolphe Chevalier, Edward Barrette, Louis Poire, Casimir Deault, Emery Cadieux, Nazaire Gauthier, Joseph Côté, Camille Charbonnean, Alphonse Poitras, Fred. Dubois, Edward St-Jean, Stanislas Vallée, George Gravel, et autres.

La rapport du trésorier accuse une

Le rapport du trésorier accuse une augmentation du chiffre des recettes, et plus de régularité dans le paiement des cotisations. Le secrétaire annonce que la question des primes d'assurances des hôtels aura une solution satisfaisante. M. Haverson, représentant de la Ontario License Holder Protection Association donne son opinion sur les poursuites en contravention pour vente de liqueurs le jour de vote du plébiscite et conclut qu'elles ne peuvent pas être lé-

galement maintenues.

Wilson dénonce MM. Lawrence A. ensuite énergiquement la clause qui porte de \$8 à \$400 la taxe sur les hôtels et qui confère au conseil le droit de faire

fermer les hôtels et restaurants licenciés à 7 heures les samedis soirs. Amour, Richard, Lanctôt et Odilon Lessard parlent dans le même sens et il est finalement résolu sur motion de MM. Bougie et Lapierre que le bureau de direction se rende vendredi suprès du comité de la charte et lui faire comprendre l'injustice de la nouvelle taxe et réglementation.

MM. St-Amour et Dault proposent en outre que dans chaque quartier un co-mité local rencontre les échevins de ce quartier et leur demande de s'opposer à l'adoption des clauses incréminées.

Le Secrétaire rend compte ensuite des poursuites contre les marchands de soidisant bière de tempérance ; on s'occupe ensuite de certains abus commis par des propriétaires vis-à-vis leurs loca-taires licenciés. Il a été décidé dans deux cas que la licence suivait son détenteur et ne faisait pas partie inté-grante de l'immeuble loué. Dans ces conditions, les propriétaires rabattront forcément de leurs prétentions. Il est enfin décidé que l'association va

prendre les moyens de poursuivre les épiciers licenciés qui vendent de la bois-

son au verre

on au verre.
On procède ensuite à l'élection des nouveaux membres de l'association dont les noms suivent: MM. François Martineau, Albert Brunet, Leonidas Duchesne, G. Lebel, L. Coulombe, Louis Durand, Toussaiut Viau, Horace Lafleur, David Barsalou, George Gravel, Lesenh Leporte Béloni Dunnis, L. A. Joseph Laporte, Béloni Dupuis, J. A. Ayotte, C. Roy, P. Dúmas, Isidore Cré-

L'assemblée est ensuite ajournée.

NOTES SPECIALES.

On trouvera un grand assortiment de grosse et petite quincaillerie variées, à des prix modérée, à la Doward Cavanagh Co., 2,547 à 2,553 rue Notre-Dame, qui fait également un grand commerce d'huiles, peintures, vernis, charbon, fer, ferronnerie, métaux et matériaux pour entrepreneurs.

Nous appelons l'attention apéciale des épiciers sur l'annonce de The Cowan Co Ltd, de Toronto, qui offre pour le commerce des fêtes de Noël un assortiment varié de chocolats sous toutes les formes, à la crême, en tablettes, etc., ainsi que son gingembre cristallisé qui est de bonne vente.

La Manufacturer's Life Insusance Company dont nos lecteurs trouveront l'annonce dans une autre colonne, offre au public une combinaison nouvelle qui ne manquera pas d'être adoptée par les personnés prudentes et désireuses de sauvegarder le capital qu'elles auront à laisser à leurs héritiers. Cette combi-naison qui n'est pas banale séduira nos hommes d'affaires.

La maison L. H. Hébert, 297 et 299, rue St Paul, qui possède l'agence prin-cipale pour le Canada des spécialités de la manufacture J. H. Seed de New-York, met en vente une chaine pour attacher le bétail — la chaine-perfection— qui remédie aux inconvénients nombreux des chaines qui se trouvent généralement dans le commerce. O'est un article recommandable à tous les points de vue.

Reglisse.

La Réglisse Y & S, 4, 6, 8, 12 ou 16 batons à la livre, empaquetée dans des feuilles de laurier, 25, 50 et 125 lbs net à la caisse. Il n'y a rien qui fasse un étalage plus attrayant chez les pharmaciens qu'une caisse de cette marchandise. Ventes promptes et profits très rémur érateurs. Les préparations à la réglisse de Young & SMYLIE sont très efficaces pour les maladies de la gorge et sont délicieuses comme bonbons. En vente chez tous les pharmaciens de gros. Catalogues illustrés sur demande.

Etablis en 1845

Young & Smylie, ... Brooklyn, N.Y. Si vous tenez à satisfaire vos Clients

Offrez-leur les marchandises connues

IIIRS. JONE'S SPECIALTIES



Toutes sont de première qualité, et à un prix acceptable.

Mrs. Jones' Home made Tomatoe Catsup, Mrs. Jones' Home made Mince Meat, Mrs. Jones' Home made Baked Beans, Mrs Jones' Home made Apple Butter, Mrs. Jones' Home made Tomatoe Soup, Mrs. Jones' Home made Fruit Jams.

Demandez les prix et les échantillons aux agents

L. CHAPUT, FILS & CIE, AGENTS, MONTREAL

ECHANTILLONS ET PRIX SUR DEMANDE.